ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné (e)	
Nom :	Prénom
Né (e) le	à
Demeurant	
Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessous mentionné	
M	
Né (e) le	à
De nationalité	
	Fait àle

ATTESTATION: tout courrier administratif adressé à la personne hébergée, dans son intérêt, doit lui parvenir rapidement. En effet, il peut faire courir des délais qui, non respectés entrainent des conséquences graves pour son avenir (ex: délai de recours après un refus de séjour). L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement d'un an et d'une amende de 15 000 E toute personne ayant établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

<u>JOINDRE</u>: la photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la carte de séjour du logeur ainsi que la copie de sa dernière quittance de loyer ou facture d'électricité ou de gaz de moins de 3

mois.